

# Dommmages associés aux soins (sensibilisation)

## Compétences visées

- Connaître les enjeux de la réalisation d'une annonce d'un dommage associé aux soins.
- Savoir préparer, réaliser et suivre une bonne annonce.
- Répondre aux exigences réglementaires et de certification.

## EN RÉSUMÉ

La loi Kouchner demande aux praticiens d'annoncer aux patients les dommages liés aux soins et ce quelle qu'en soit la cause. Consciente des difficultés liées à cette pratique, notamment dues à l'aspect émotionnel, la HAS fournit une aide précieuse à travers un guide dédié et demande aux établissements et structures de santé d'établir une véritable politique d'annonce. Le professionnel vit souvent l'accident médical comme un échec entaché de culpabilité, il est nécessaire qu'il soit formé pour que son annonce soit apaisée. Quant au patient, une annonce bien faite lui permettra de mieux vivre les conséquences du dommage et de conserver la relation de confiance.

## LES PLUS DE LA FORMATION

- Un format permettant les échanges d'expérience.
- Une présentation dynamique de l'évolution réglementaire.
- Des cas pratiques réels permettant de mieux appréhender les principes mobilisés.
- Des conseils pour la mise en œuvre dans les établissements.

## PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Professions médicales, toutes spécialités (médecins, dentistes, sages femmes, pharmaciens), internes et chefs de clinique, paramédicaux, responsables qualité et risques.

Groupes de 10 à 20 personnes.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Prendre conscience des enjeux de la réalisation d'une annonce de dommage associé aux soins, pour le médecin et le patient.
- Savoir définir une politique d'annonce. Faire le lien avec la gestion des EIG\*.

\*Événement Indésirable Grave.

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Une méthode de pédagogie réflexive utilisant vidéo et débriefings guidés.
- Un atelier de construction d'une politique d'annonce intégrant la prise en charge du patient et des professionnels concernés.

## PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

- L'annonce en pratiques :  
Présentation introductive du film «que reste-t-il de nos erreurs» de Niels Tavernier : Groupe de parole guidé visant la verbalisation des éléments suivants : qui doit annoncer ? Pourquoi est-ce important d'annoncer ? Pourquoi est-ce difficile ? Quels bénéfices attendus ? (Utilisation des deux illustrations filmées : la mauvaise / la bonne annonce) et débriefing.
- De la pratique à la théorie (atelier) :  
Rappel des bonnes pratiques : comment s'organiser avant, comment mener l'entretien, comment assurer le suivi.  
La préparation à l'annonce.  
Intérêt des consultations de suivi.  
La gestion de l'équipe autour de l'annonce, traçabilité, relai par l'équipe paramédicale.  
La deuxième et troisième victime.



## INTERVENANT

Médecin expert en gestion des risques.

## LIEU DE FORMATION

En intra et/ou inter-établissement.

## DURÉE

4 H

## TARIF

1500 € TTC la formation.

2 000 € TTC les 2 formations dans la journée.

## DÉLAIS DE PRÉVENANCE

2 mois minimum entre la demande et la réalisation de la prestation.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Fiche d'évaluation avant et à l'issue de la formation.

Fiche d'évaluation à 6 mois.

## ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

## CONTACTEZ-NOUS

TÉLÉPHONE  
01 71 23 82 00

E-MAIL  
[contacts@prevention-medicale.org](mailto:contacts@prevention-medicale.org)

N° DRIEETS  
11754454275

N° D'AGRÈMENT DPC  
2968

## POUR CONSULTER NOTRE CATALOGUE

<https://www.prevention-medicale.org/formations-outils-et-methodes/formations>

OU SCANNEZ LE FLASH CODE CI-CONTRE →

